

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 33 (1971)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** La page des Communautés d'utilisation de matériels agricoles

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **La page des Communautés d'utilisation de matériels agricoles**

---

## **Rapport annuel 1969 de la COUMA de Worb et environs**

### **1. Généralités**

Le présent rapport d'activité est celui du 7ème exercice de la Communauté d'utilisation de matériels agricoles de Worb et environs (canton de Berne). Comme ce fut le cas de l'exercice précédent, celui-ci se distingue aussi par l'incertitude dans laquelle on se trouve pour juger de la situation future de l'agriculture du point de vue du revenu. Cette incertitude, largement répandue, empêche de faire des plans à longue échéance. En conséquence, elle freine le développement des bases de la production. La question à laquelle on n'a pas donné de réponse, soit celle de savoir avec quelle orientation de la production des investissements à long terme seraient possibles dans un Etat prospère, entrave toujours plus la liberté d'action des exploitants agricoles. Une telle limitation explique dans une large mesure pourquoi un léger recul a été enregistré dans le nombre total des heures de service des machines.

Un point positif à relever est qu'une tendance à mécaniser exagérément les exploitations n'a pas non plus été notée au cours de cet exercice. Par ailleurs, le tarif mobile prévu, c'est-à-dire adapté à l'offre et à la demande, continue à donner satisfaction.

### **2. Surface cultivée et machines**

Les 47 domaines faisant partie de la COUMA de Worb mettent en valeur une superficie globale de 560 hectares en chiffre rond. La grandeur moyenne d'une exploitation est par conséquent de 12 ha. Le plus grand domaine comprend 29 ha et le plus petit 6 ha. Comparativement au dernier exercice, le parc des machines s'est augmenté de 1 tonneau à lisier avec pompe à vide, de 1 ramasseuse-presse à haute densité, de 1 épandeuse de fumier et de 1 arracheuse-ramasseuse de pommes de

terre à récolte totale. Exception faite des tonneaux à lisier avec pompe à vide, les machines et les instruments ont pu être mis en service pendant un nombre d'heures suffisant et satisfont aux besoins des membres de notre COUMA. Par rapport à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires enregistré avec les matériels servant à la récolte du maïs-fourrage avec hachage a augmenté. Abstraction faite du tarif extrêmement bas appliqué pour cette opération, une telle augmentation doit être également attribuée au tronçonnage impeccable du maïs. Les matériels destinés à la récolte du maïs d'ensilage avec hachage ont été demandés non seulement par les membres mais aussi par de nombreux agriculteurs ne faisant pas partie de notre communauté. La longévité et la sûreté de fonctionnement de la faucheuse-hacheuse-chageuse (récolteuse de fourrages) dépendent dans une très large mesure des soins d'entretien qui lui sont donnés. C'est ce qui explique pourquoi cette machine peut tomber en panne dans une exploitation tandis qu'elle travaille sans dérangements mécaniques dans une autre. Par ailleurs, si les tarifs en vigueur dans la Communauté d'utilisation de matériels agricoles de Worb sont bas, cela est surtout dû au fait que les propriétaires des machines connaissent la situation réelle.

Selon une décision de l'assemblée générale de 1969, le tarif de 8 frs/h fut ramené à 5 frs/h. Cet abaissement a permis d'enrayer l'acquisition de tonneaux à lisier avec pompe à vide qu'il n'était plus possible d'utiliser suffisamment pendant l'année. Il a été ainsi profitable aussi bien pour le prêteur que pour l'emprunteur.

### **3. Activité et finances**

A part l'assemblée générale ordinaire, qui a eu lieu comme d'habitude, le comité directeur a tenu 1 séance au cours de cet exercice. D'autre part, on a enregistré 945 demandes de matériels, alors qu'il y en

avait eu 1192 l'année dernière. Le total de ces transactions correspond à Fr. 45 979.15 (exercice précédent: Fr. 51 391.25). A noter que le 29 % de cette somme, soit 12 978.20 Fr., représente des demandes de matériels par des non-membres, alors que ces chiffres étaient respectivement de 28 % et Fr. 14 549.20 lors du dernier exercice. Ces données numériques permettent de déduire que les travaux de durée restreinte ont été en régression et de constater que le volume des affaires avec les non-membres augmente d'année en année.

Les opérations de virement se sont élevées à Fr. 10 537.50, ce qui équivaut au 23 % du total des transactions. Cette proportion fut de 28 % en 1968 et de 35 % en 1967. On note par ailleurs que le but original d'une Communauté d'utilisation de matériels agricoles, qui était d'arriver à ce que chaque exploitation ait un bilan aussi équilibré que possible, perd de plus en plus de son importance avec le temps. Cela doit être attribué au fait, d'une part, que les considérations commerciales ont

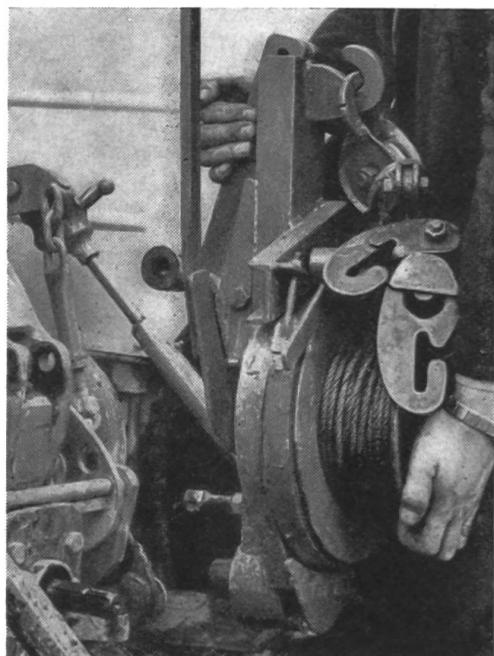
tendance à prévaloir, d'autre part, que les tarifs correspondent aux frais de revient des matériels quand leur nombre d'heures de service par an représente un chiffre suffisamment élevé. Une telle évolution du but primitivement fixé doit être considérée comme nettement favorable.

Le tableau «Répartition du volume des transactions annuelles selon les branches de production» que nous reproduisons ci-dessous offre une bonne vue d'ensemble sur l'évolution de notre Communauté d'utilisation de matériels agricoles. Les variations négligeables existant entre les différents pourcentages permettent de conclure, premièrement, que la bonne marche de la majorité des exploitations dépend de l'existence d'une COUMA, secondement, que les buts d'une communauté de ce genre n'arrivent pas à être atteints seulement au bout de quelques années. L'orientation de la mécanisation ne peut être son unique tâche. Elle doit s'occuper aussi de la création de véritables chaînes de travaux automatisés.

Année		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Demandes de matériels		490	794	850	1225	1276	1192	945
Chiffre d'affaires (frs)		27969	36263	35144	43656	51381	51391	45479.15
<b>D = Demandes de matériels en % du total</b>								
<b>C = Chiffre d'affaires en % du total</b>								
Travaux de préparation physique du sol	D	14	10	9	8	8	8	6
	C	14	10	11	9	10	7	3 frs 1552.25
Travaux d'emballage	D	3	6	5	3	4	5	7
	C	2	4	3	3	4	3	4 frs 1732.60
Travaux de fumure	D	42	43	56	61	61	61	52
	C	35	33	43	44	38	45	32 frs 14673. —
Récolte des fourrages verts et secs	D	6	10	5	7	6	7	8
	C	4	12	7	11	9	13	17 frs 7511.50
Récolte des céréales	D	14	8	6	5	5	5	8
	C	28	24	21	16	23	20	28 frs 12832.85
Récolte des plantes sarclées	D	6	12	8	8	6	5	5
	C	5	10	8	9	7	7	6 frs 2677.70
Autres travaux	D	15	11	11	8	10	9	14
	C	12	7	7	8	9	5	10 frs 4499.25
Totaux		100	100	100	100	100	100	100 frs 45479.15

# JO-BU

Un vrai géant de travail



un treuil extraordinaire pour tracteur  
force de traction 2500 kg - poids 60 kg

Pour tous renseignements et conseils:

**MICHEL, MARKT AG,  
8021 ZURICH**

Démonstrations gratuites sans engagement.

Agents régionaux:

**JB:** Blétry & Cie, Porrentruy, P. Girardin, Tavannes, J. Zahno S.A., Moutier — **FR:** L. Bärtschy, Plaffeien, Commerce de fer S.A., Romont, E. Wassmer S.A., Fribourg, **NE:** J. Franel, La Chaux-de-Fonds — **VD:** R. Délay, Orbe, Freymond & Cie, Yverdon, Urech S.A., Aigle, Rapin-Bovard, Payerne — **VS:** Pfefferlé & Cie, Sion, Biner + Schmidhalter, Naters — **GE:** M. Rivollet, Genève.

Pour votre travail en forêt

**JO-BU M5 ou JO-BU L6**

Votre nouvelle tronçonneuse s'appelle

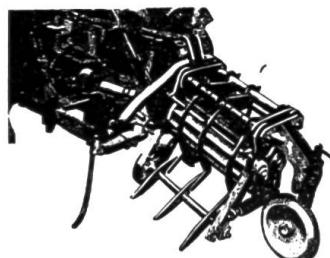


Comme ce fut déjà le cas au cours des années précédentes, ce sont les matériels pour les «Travaux de fumure» (prêts=52 %, chiffre d'affaires = 32 %) qui ont été les plus demandés durant l'exercice écoulé. On constate cependant une diminution visible de ces prêts, laquelle est due aux causes suivantes:

1. Le tarif 1968 de l'IMA qui fut pris comme base a eu notamment pour effet que des exploitants qui louaient jusqu'alors des tonneaux à lisier avec pompe à vide ont fait l'acquisition de 3 épandeurs de ce genre. Aussi le nombre des prêts et le chiffre d'affaires y relatif se sont-ils trouvés réduits de manière correspondante.
2. Des épandeuses de fumier d'ancien modèle, ne convenant plus pour une utilisation collective, rendent encore de bons services sur le domaine de leurs propriétaires.
3. La location d'épandeuses de fumier sans machine de traction ni homme de service est une pratique qui s'est développée.

## CLEMENS

broyeur à sarments



S'adapte à tous les tracteurs avec dispositif 3-points normalisé et à certains enjambeurs.

Largeur de travail réglable.

Fonctionne aussi dans les vignes butties.

Distributeur pour la Suisse:

**PLUMETTAZ SA 1880 BEX**  
(025) 5 26 46

Une telle évolution favorise en premier lieu l'emprunteur puisque le tarif appliqué pour le tonneau à lisier avec pompe à vide et l'épandeuse de fumier équivaut respectivement au 45 % et au 65 %, en chiffre rond, du tarif 1969 de l'IMA.

Le moissonnage-battage a de la peine à gagner du terrain. Malgré l'ouverture d'un centre céréalier, la conversion qu'il exige n'a été opérée jusqu'à maintenant que dans les exploitations où le problème de la main-d'œuvre est entré dans une phase aiguë.

Au cours de l'exercice écoulé, 127 décomptes ont été établis pour les membres et 158 pour les non-membres, soit 285 au total. Durant ces trois dernières années, il y eut 165, 156 et 321 décomptes. Par ailleurs, 241 versements (dernier exercice: 265), totalisant Fr. 36 680.85 (Fr. 37 147.-), ont été effectués au compte de chèques postaux de notre COUMA. En revanche, 49 mandats de paiement (59), représentant globalement Fr. 34 941.45 (Fr. 35 451.80), furent adressés aux membres pour acquitter les soldes dus. Dans 50 cas (52), il fallut rappeler l'échéance de la facture à des payeurs négligents.

Les comptes se clôturent avec un boni de Fr. 534.60 (Fr. 587.90) qui vient augmenter d'autant la fortune de notre Communauté d'utilisation de matériels agricoles.

#### 4. Conclusions et perspectives d'avenir

Au cours des années 1948 à 1960, le pouvoir d'achat du produit agricole a baissé en moyenne de 1 % par an. Depuis lors, la diminution de ce pouvoir d'achat a été constante et progressive, si bien qu'elle atteint aujourd'hui certainement plus de 3 %. La situation est encore plus défavorable en ce qui concerne l'écart existant entre les frais des agents de production et les prix des produits agricoles. En admettant que l'année 1948 représente le chiffre 100, l'indice des prix pour les agents de production agricoles équivaut au chiffre 180 alors que l'indice des prix pour les produits agricoles ne correspond qu'au chiffre 120.

Cette évolution intervient d'ailleurs dans les pays techniquement développés du

monde occidental. Quoi qu'il en soit, l'agriculteur suisse en est particulièrement affecté parce qu'il doit produire sur le sol le plus cher de la planète et dans des conditions défavorables tant du point de vue climatique que géographique. Contrairement à ce qui se passe dans l'industrie suisse, qui, malgré le pouvoir d'achat élevé des revenus des salariés, demeure compétitive sur les marchés internationaux en ce qui touche la qualité de ses fabrications, le produit agricole suisse ne peut pas valoir davantage du fait que les conditions de production sont plus difficiles chez nous que dans d'autres pays. L'agriculture suisse doit-elle vraiment être broyée entre la structure agraire et la structure sociale?

L'industrie touristique constitue l'un des piliers du marché suisse des devises. Le tourisme exige des exploitations agricoles bien tenues et des paysages ruraux de bel aspect, soit à peu près tels qu'on les trouve chez nous à l'heure actuelle.

Cette constatation est réconfortante. Elle ne doit cependant pas nous empêcher de faire tout ce que nous pouvons, grâce à de nouvelles mesures de rationalisation appropriées, pour arriver à réduire la disproportion existant entre le revenu agricole et les frais de production agricoles. Notre agriculture se rend à elle-même le plus grand service possible si elle se défend activement et énergiquement. De tous les pays du monde, elle est celle où les capitaux investis dans les machines, instruments et installations sont les plus importants par unité de surface. Une diminution méthodique de ces capitaux représente l'un des moyens à disposition pour une défense active. La Communauté d'utilisation de matériels agricoles (COUMA) offre à cet égard une aide précieuse. Pour faire partie d'une groupement de ce genre, il suffit d'avoir confiance dans ses propres forces et d'être prêt à œuvrer épaule contre épaule.

Worb, mars 1970

Communauté d'utilisation de matériels agricoles de Worb et environs

Le président: H. Lüthi

Le gérant: H.-R. Hebeisen